

## Fiche-projet PLEAC

Intitulé : Planète B : Des voix dans la marge / Longue vie aux doudingues !

Structure pilote du projet : Malraux – Scène Nationale

Nom et coordonnées du référent du projet : Agathe Philippe

Structures associées :

Educatives :

Sociales ou médico-sociales :

Culturelles : Musée des Beaux-Arts

Artistiques : Cie Turak – Mohamed El Khatib (metteur en scène) – André

Robillard/Alain Moreau – Collectif Les petites Lumières

Autres :

Disciplines :

Musique

Danse

Théâtre

Arts plastiques

Littérature

Culture scientifique

Autre

Préciser : philosophie - patrimoine

Objectifs : (voir description)

Description :

L'art Brut, ce mouvement artistique défini par Jean Dubuffet, se fonde sur deux dimensions : l'un d'ordre sociologique, l'autre d'ordre artistique. Ses auteurs sont autodidactes et se placent plutôt volontairement en dehors du système de l'art. Ils sont en d'autres termes des marginaux. Les œuvres, elles, sont le résultat d'une production forte témoignant de langages, inventions et techniques nouvelles intimement liés à la personnalité des auteurs.

En partenariat avec le musée des Beaux arts, Malraux vous propose un parcours de spectateurs pour grands collégiens et lycéens, pour découvrir ses artistes uniques et réfléchir sur les thèmes de la liberté, la folie et la création. Entre salles d'exposition et salles de spectacles, expérimentez l'art Brut autrement. Visites d'expositions, rencontres avec des médiateurs, rencontres d'artistes, spectacles de théâtre, c'est à travers les personnalités hors normes de ces gentils doudingues de l'art que nous vous proposons de découvrir ce mouvement unique ! Amasseurs, collectionneurs, constructeurs, rêveurs... sans se soucier du regard des autres et en faisant avec eux-mêmes, ils ont inventé un courant dans les marges. Leurs dignes descendants tracent encore ce chemin de liberté. Venez rencontrer ces figures et leurs œuvres singulières.

Le parcours *Longues vies aux doudingues*, c'est :

o 1 visite de l'exposition d'André Robillard commentée par un médiateur de Malraux.

Expo en lien avec 3 jours avec André Robillard

o 1 visite de l'exposition « Spirite – La peinture guidée par les esprits » commentée par un médiateur du Musée des Beaux-arts.

o Assister à 1 spectacle et rencontrer les artistes : Les boules à Neige de Mohamed El Khatib (lycée) ou Incertain Monsieur Tokbar de la cie Turak.

- o 1 atelier de philo pour les ados avec le collectif Les petites Lumières autour du sujet : Dingo ? Fada? Zinzins ? quand la folie devient créatrice.
- o 1 intervention en classe d'un médiateur de Malraux pour faire le lien.
- o Un dossier de ressources pour accompagner l'équipe enseignante toute l'année autour du sujet

Liens avec d'autres projets passés ou en cours d'éducation artistique et culturelle :

Publics :

Tout-petits

Scolaires

Adolescents et jeunes adultes

Publics éloignés de la culture

Préciser : Collèges et lycées généraux et techniques

Modalités d'implication des publics dans la construction du projet et sa mise en œuvre :

Préparation du parcours avec les enseignants à la rentrée de septembre.

Accompagnement de l'équipe enseignante via dossiers pédagogiques détaillés.

Dimension participative dans les temps d'ateliers philosophiques.

Actions prévues pour favoriser la mixité des publics : vigilance particulière portée à la sélection des établissements scolaires (mixité sociale et géographique).

Territoires / quartiers d'intervention :

Chambéry/Gd Chambéry

Période de réalisation : septembre 2020 – avril 2021

Indicateurs et méthode d'évaluation :

Indicateurs quantitatifs : nombre d'élèves – nombre de classes participants

Indicateurs qualitatifs : retours avec les enseignants

Budget prévisionnel :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Achats		Ressources propres	750
Services extérieurs	1200 (Prestation Petites Lumières)	Subvention PLEAC sollicitée	aucune
Personnel	750 (heures médiateurs )	Autres subventions	
Frais de fonctionnement		- obtenues	
		- sollicitées	1200 (DRAC)

Aides en nature obtenues ou sollicitées (locaux, matériels...) :

## Extraits de la [convention PLEAC](#)

### **PUBLICS PRIORITAIRES**

Au-delà des publics scolaires, les publics prioritaires de la présente convention sont les tout-petits, les adolescents et les jeunes adultes, notamment pendant les temps de loisirs, ainsi que tous les publics éloignés de la culture pour des raisons sociales (familles défavorisées, primo-arrivants...), physiques (handicap, perte d'autonomie, séjour en établissement hospitalier ou médico-social, détention en prison...) ou géographiques (quartiers périphériques, territoires ruraux...).

Les offres en temps scolaire, notamment pour les maternelles et les élémentaires, doivent être maintenues, en renforçant les dynamiques de coopération internes et externes à l'école et en mettant en cohérence les projets dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle de l'enfant et du jeune.

La mixité des publics sera recherchée, en favorisant les rencontres et le lien social.

### **PRINCIPES D'ACTION**

#### **Le partenariat**

Le partenariat est au cœur des bonnes pratiques. Il favorise l'interdisciplinarité et la créativité. Le partenariat peut prendre des formes diverses : entre structures culturelles favorisant l'interdisciplinarité, entre structures culturelles et experts d'un public ou d'un quartier, entre les acteurs d'un même quartier pour toucher toutes les familles, partenariat avec l'Education Nationale.

La mise en réseau des acteurs culturels, sociaux et éducatifs doit se poursuivre.

Les personnes œuvrant au sein des équipements et associations du territoire chambérien doivent être au cœur de la dynamique culturelle et artistique.

Le partenariat inter-institutions formalisé par la présente convention garantit une cohérence d'intervention auprès des publics, au sein du territoire de l'agglomération et en lien avec les territoires voisins.

#### **L'inscription des projets dans la durée**

La dimension temporelle est fondamentale dans la réussite des projets : les projets qui apportent le plus aux enfants, aux jeunes et à leurs proches sont ceux qui s'inscrivent dans la durée, valorisent le processus plutôt que le résultat, afin de créer de nouveaux repères auprès des publics.

#### **La co-construction des projets avec les publics et les artistes**

Les projets menés sont élaborés collectivement. Afin de co-construire tous les projets au bénéfice des publics prioritaires, les porteurs d'actions ponctuelles sont encouragés à articuler leurs initiatives avec d'autres démarches. L'action de rue, de proximité, hors les murs, s'appuiera davantage sur les associations relais dans les différents quartiers pour associer les publics et éviter les projets descendants.

Les artistes et auteurs en résidence sont soutenus pour prendre en compte la réalité sociale des territoires et la demande des habitants, et rayonner sur un territoire plus large.

## **PROJETS FEDERATEURS**

Les structures culturelles, éducatives et sociales du territoire sont invitées à travailler ensemble sur les thèmes suivants, en impliquant autant que possible les publics dans la construction des projets :

- Construire un parcours interdisciplinaire d'éducation artistique et culturelle, décliné dans différents quartiers.
- Animer un projet pluriannuel avec les élèves des lycées (lycéens, élèves de BTS et de classes préparatoires) dans un ou plusieurs établissements volontaires : découverte des ressources culturelles et artistiques, accompagnement à la construction par les jeunes d'un projet d'éducation artistique et culturelle.
- Améliorer l'ancrage territorial et faire rayonner les résidences d'artistes à destination des publics prioritaires, en utilisant le Scarabée et les différentes salles qui maillent le territoire intercommunal comme lieux ressources.
- Valoriser l'existant (interventions en milieu scolaire dont le plan chorales, dans les prisons, les hôpitaux, les Ehpad, les institutions qui accueillent les publics en situation de handicap...) en développant la médiation.
- Valoriser et soutenir les projets d'éducation artistique et culturelle dans le cadre de la politique de la ville, développer les partenariats entre acteurs culturels et quartiers politique de la ville.

### **Groupes projets**

Pour chaque projet fédérateur et tout autre projet émergent de la plénière des acteurs, un groupe projet est constitué pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer le projet. Un représentant du groupe projet rend compte de l'avancée à la plénière des acteurs et rédige des documents-ressources publiés sur le [site internet du projet local d'éducation artistique et culturelle](#).